



## AVIS PUBLIC À MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA CONSTITUTION DU RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES AGRÉÉS DE L'AGENCE BÉNINOISE DE GESTION INTÉGRÉE DES ESPACES FRONTALIERS (ABEGIEF).

Le Directeur général de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget de l'Etat des fonds, afin de financer le Programme national de Gestion intégrée des Espaces frontaliers, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après :

N° d'ordre	Libellé du projet
1.	Divers entretiens (circuit électrique, climatiseurs, maintenance du groupe électrogène, système de vidéo surveillance et de vidéo conférence, copieurs, plomberie, menuiserie
2.	Assurance du parc automobile de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
3.	Mise à jour du Système informatisé de Gestion des Archives des frontières (SIGAF)
4.	Restauration de journaux officiels de dégradation avancée
5.	Formation des CVA defensive driving conduite défensive
6.	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne des dépenses sur le SYCEBNL (Système Comptable des entités à But Non Lucratif)
7.	Acquisition du logiciel comptable SYCEBNL
8.	Restauration et hébergement
9.	Produits pharmaceutiques
10.	Consommables médicaux
11.	Recrutement d'un développeur pour conception et le déploiement d'une application mobile/plateforme web pour la collecte de données du PGIEF

Ces différents projets sont relatifs aux marchés en seuil de dispense et des procédures dérogatoires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers ; [prmpabegief@gmail.com](mailto:prmpabegief@gmail.com) ou se porter au secrétariat de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-après : **sis au deuxième étage de l'immeuble abritant l'annexe II du MISP dans la voie pavée face à TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél : +229 01 21 60 39 57** de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30.

La lettre de manifestation d'intérêt doit être adressée au Directeur général et être accompagnée de la photocopie des pièces administratives et des preuves dans le domaine (copie des pages de garde et signature des contrats).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être soumis par marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des marchés listés ci-dessus, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ces dossiers spécifiques pour chacun de ces marchés sont jugés satisfaisants.

Chaque dossier de manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour (insérer le nom du projet et le nom et le numéro du marché) et déposé au **secrétariat de l'Agence au plus tard le 17 mars 2025.**



**Dr ADAM Youssoufou**